PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLANCOURT

Séance du 05/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 8 heures 30 minutes, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Annie LEPLOMB
Date de convocation : 28/05/2026
Etaient présents : Annie LEPLOMB, Guillaume LAMBERT, Catherine PRUNIER, Lydie BERTELOOT, Fabrice MACQUART, Anaëlle COQUEL, Jean-Louis PILARD
Excusées : Karine BOUCHER qui donne procuration à Guillaume LAMBERT, Stéphanie LEFEVRE
Absent : Samuel POITRE

Secrétaire de séance : Catherine PRUNIER

Nombre de conseillers en exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Madame Le Maire a rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. Jean-Louis Pilard, Mme Catherine Prunier, Mme Anaëlle Coquel, M. Guillaume Lambert.

Madame le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Elle a rappelé qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Madame Le Maire a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral, le cas échéant, l'article L.290-1 ou L.290-2, le conseil municipal devait élire : 1 délégué et 3 suppléants.

Election du délégué

NOM Prénom des candidats	**Nombre de suffrages obtenus**
Annie LEPLOMB	6
Jean-Louis PILARD	2

Mme Annie LEPLOMB a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants

NOM Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Jean-Louis PILARD	8
Lydie BERTELOOT	8
Anaëlle COQUEL	8

M. Jean-Louis PILARD a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat
Mme Lydie BERTELOOT a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat
Mme Anaëlle COQUEL a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat

La séance est levée à 8h51.